

EXAMEN_TCF_QUEBEC

Objectifs

Toute personne, quelles que soient sa nationalité et sa langue d'origine, désireuse d'entamer des procédures d'immigration permanente auprès du ministère québécois de l'immigration, de la diversité et de l'inclusion.

Programme

Le TCF pour le Québec a été conçu pour répondre aux exigences des autorités québécoises qui rendent obligatoire et systématique la passation de tests et examens de français standardisés dans le cadre des procédures d'obtention du certificat de sélection du Québec (CSQ) conduisant à la délivrance d'un visa permanent. Les Français et les francophones sont également concernés par cette mesure.

Les autorités québécoises reconnaissant également, en dispense, le TCF tout public avec l'épreuve d'expression orale ainsi que les diplômes DELF et DALF (sous condition de l'obtention d'une note minimum aux épreuves de compréhension orale et d'expression orale et d'une validité de moins de 2 ans).

Depuis le 1er août 2013, les autorités québécoises exigent au minimum le niveau B2 pour délivrer un maximum de 16 points à cette évaluation linguistiques.

Points forts

Nécessaire pour l'immigration

Validation

Pré-requis

Modalité et équipement

Expertise

ÉLIGIBLE CPF

FORMATION CERTIFIANTE

INVID / PAYANT

DATADOCK

Date

Durée

Durée totale de 4 heures dont 4 heures en centre.

Tarifs

Prix total T.T.C : 400,00 €

Contact

Lydia GIAMARCHI

Conseiller en Formation Continue (C.F.C)

lydia.giamarchi@ac-corse.fr

04 95 54 53 30

06 85 61 01 39

Lieu de formation

GRETA-CFA de Haute-Corse

Bat G

RUE de la 4ème D.M.M

20600 BASTIA



En cours